



Des références systèmes en ovins, pour des exploitations autonomes

Dans le cadre du projet de filière Ovine, les Chambres d'agriculture avec l'appui méthodologique de l'Institut de l'Élevage ainsi que des référentiels INOSYS réseaux d'élevage des régions voisines, ont analysé les données des exploitations suivies en région Centre-Val de Loire en appui technique.

Ces analyses ont permis de construire trois cas types caractéristiques des systèmes présents en région sur les trois premières années du projet de filière. L'ensemble du système est décrit dans ces productions depuis les surfaces en passant par le fonctionnement du troupeau jusqu'à l'analyse de la rentabilité économique (comptes de résultats détaillés).

Cet investissement a été complété par l'analyse de cas concrets autour de la thématique de l'autonomie alimentaire. Plusieurs solutions ont été explorées et sont présentées dans les fiches témoignages associées à ce document :

- Production d'agneaux à l'herbe en bio
- Optimisation des surfaces en herbe et du pâturage afin de diminuer les coûts,
- Valorisation de parcours en bord de Loire
- De l'aliment fermier pour valoriser la complémentarité grandes cultures – élevage

Trois systèmes caractéristiques de la région

Les systèmes décrits

- Le premier système est caractéristique des zones herbagères du sud de la région. 450 brebis et agnelles sont conduites par un exploitant avec deux agnelages par an de façon assez classique (contre-saison en novembre et en février-mars).
- Les deux autres systèmes développent deux approches des exploitations de polyculture élevage ovin en race bouchère et en race prolifique. Ces systèmes comptent 300 brebis et agnelles conduites en contre-saison avec deux à trois périodes d'agnelages en fin d'été, automne et en hiver en fonction des cas.



Ovin spécialisé	Ovin et cultures	
	Race Bouchère	Race prolifique
450 brebis et agnelles 80 ha dont 20 ha de COP et 60 ha de SFP 1 UMO Périodes d'agnelage : - Novembre - Février-mars - Avril pour les agnelles	300 brebis et agnelles 150 ha dont 110 ha de COP et 40 ha de SFP 1,7 UMO Périodes d'agnelages : - Août-septembre - Novembre-décembre - Janvier-février	300 brebis et agnelles 140 ha dont 110 ha de COP et 30 ha de SFP 1,7 UMO Périodes d'agnelages : - Août-septembre - Janvier-février
Zones d'implantation		
Schémas de fonctionnement des troupeaux		
<pre> graph TD A[18 béliers] --> B[4 réformes] C[390 brebis 90 agnelles] --> D[22 brebis mortes 68 réformes] E[90 agnelles de renouvellement] --> F[412 agnelages] F --> G[593 agneaux nés] G --> H[71 agneaux morts] G --> I[522 agneaux élevés] I --> J[432 agneaux vendus] </pre>	<pre> graph TD A[10 béliers] --> B[4 réformes] C[1 lot 1A de 80 brout] --> D[18 brebis mortes 42 réformes] E[240 brebis 60 agnelles] --> F[276 agnelages] F --> G[60 agnelles de renouvellement] G --> H[442 agneaux nés] H --> I[57 agneaux morts] H --> J[385 agneaux élevés] J --> K[325 agneaux vendus] </pre>	<pre> graph TD A[13 béliers] --> B[3 réformes] C[240 brebis 60 agnelles] --> D[22 brebis mortes 68 réformes] E[60 agnelles de renouvellement achetées] --> F[285 agnelages] F --> G[570 agneaux nés] G --> H[91 agneaux morts] G --> I[479 agneaux élevés et vendus] </pre>

Conduite des surfaces et autonomie alimentaire

Hormis la gestion de la reproduction, facteur clé de la réussite des systèmes ovins, la conduite des surfaces, la gestion de l'herbe et des ressources fourragères ainsi que la conduite alimentaire sont primordiales pour assurer les résultats. Il s'agit de limiter le recours aux concentrés extérieurs en fonction cependant des capacités de production liées aux sols notamment.

En système herbager

Compte tenu des limites du système en matière de cultures, la production de protéines est généralement quasi impossible. Le seul recours pour l'exploitant est de privilégier les prairies multi espèces en fonction de ses surfaces. Dans ces systèmes, les agnelles après sevrage (quatre mois) sont donc mises préférentiellement sur les prairies de fauche précoce afin de bénéficier d'une herbe de qualité. A partir de fin août, elles peuvent être conduites sur des dérobées mis en place après la récolte de l'orge. En cas de sécheresse, elles doivent recevoir une complémentation de 300 à 350 g de mélange de céréales et de complément azoté. Les agneaux sont complétés avec un mélange 2/3 céréales et 1/3 de complément azoté. Cet équilibre peut cependant varier en fonction de la concentration en azote du complément.

En système polycultures élevage ovins

La sole de cultures intègre des surfaces conséquentes en pois ou féverole, valorisées dans l'alimentation des femelles et des agneaux. Le recours à un complémentaire azoté est cependant nécessaire pour les agneaux en systèmes prolifique.

En matière d'alimentation en système race bouchère, les agnelles sont conduites comme des agneaux de boucherie sur les 100 premiers jours jusqu'à la mise à l'herbe (mi-avril). Elles reçoivent du foin de luzerne et de prairie naturelle à volonté et 500 g d'orge. A partir de la mise au pâturage, suivant la quantité d'herbe disponible, la complémentation varie de 0 à 300 g.

En système race prolifique

Les agnelles sont conduites en bergerie du sevrage à 11 mois. Elles reçoivent une alimentation à base de foin à volonté et d'un mélange fermier orge/protéagineux (50/50). A partir du 11ème mois, les agnelles sont au pâturage.



Répartition et gestion des surfaces fourragères

OVINS SPÉCIALISÉS

	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Surfaces fourragères	Fauche précoce + 2 ^{ème} coupe 10 ha									
50 % fauchée 30 ha	Déprimage		Fauche PN 30 ha							
50 % pâturée 30 ha	Pâturage 44 ares/UGB 6,6 ares par brebis									

OVINS ET CULTURES

Race Bouchère

	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Surfaces fourragères	Luzerne 7 ha fauchée 2 fois									
50 % fauchée 20 ha	Déprimage 13 ha		Foin de prairies naturelles après déprimage 13 ha					Pâturage		
50 % pâturée 20 ha	Pâturage									

Race prolifique

	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
Fauche Enrubannage				Fauche 10 ha						
Pâturage été 15 ha			Enrubannage 5 ha		Fauche					
50 % pâturée 30 ha	Pâturage 16 brebis/ha									

Quelques indicateurs clés de fonctionnement des troupeaux

Ovin spécialisé		Ovin et cultures			
		Race Bouchère		Race prolifique	
Taux de mise bas	92 %	Taux de mise bas	92 %	Taux de mise bas	95 %
Prolificité	1,43	Prolificité	1,6	Prolificité	2
Taux de mortalité agneaux	12 %	Taux de mortalité agneaux	13 %	Taux de mortalité agneaux	16 %
Taux de renouvellement brebis	20 %	Taux de renouvellement brebis	14 %	Taux de renouvellement brebis	14 %
Taux de mortalité brebis	6 %	Taux de mortalité brebis	6 %	Taux de mortalité brebis	6 %
Productivité numérique	1,16	Productivité numérique	1,28	Productivité numérique	1,6
Taux de renouvellement béliers	33 %	Taux de renouvellement béliers	35 %	Taux de renouvellement béliers	20 %

En système spécialisé, les résultats économiques demeurent donc liés à une très bonne gestion des ressources fourragères. Une bonne valorisation de l'herbe passe par une exploitation raisonnée de la pâture et des récoltes de fourrages de qualité (avec possibilité d'enrubannage) qui limiteront tous deux le recours aux concentrés extérieurs.

En systèmes polycultures élevage ovin, les résultats sont liés au bon équilibre entre les ateliers. Au plan économique, l'atelier ovin amène une « valeur ajoutée » aux céréales produites en fonction des équilibres des marchés. Au plan agronomique, les fumiers peuvent être valorisés sur les cultures. La recherche d'autonomie protéique permet de valoriser le pois ou la féverole.



Principaux résultats économiques

SYSTÈMES OVIN SPÉCIALISÉ (450 brebis et agnelles - 20 ha de COP)

CHARGES		PRODUITS	
Charges alimentation	19 300 €	Produits Animaux	51 100 €
Frais d'élevages	7 200 €	Produits végétaux	7 000 €
Charges surfaces	8 400 €	Aides PAC	32 400 €
Total charges op	34 900 €	Dont aides ovines	9 450 €
Total charges struct	25 800 €	Total produits	91 500 €

EBE 29 800 €

Ce système est en monoproduction, il présente donc un risque en cas de perturbations du marché ou de crise sanitaire (FCO, Smalenberg)

Compte tenu du système en cultures limité, la production de protéines est quasiment impossible, le seul recours est de privilégier les prairies multi-espèces

Le risque de sécheresse peut amener l'éleveur à puiser dans ses stocks dès le mois de juillet. L'étalement des ventes sur l'année assure cependant une bonne santé en matière de trésorerie. Ce système basé sur la valorisation de l'herbe et de son pâturage est en adéquation avec les exigences environnementales et les demandes sociétales.

SYSTÈMES OVIN CULTURE RACE BOUCHÈRE (300 brebis et agnelles - 110 ha de COP)

CHARGES		PRODUITS	
Charges alimentation	13 200 €	Produits Animaux	42 200 €
Frais d'élevages	6 000 €	Produits végétaux	100 100 €
Charges surfaces	44 100 €	Aides PAC	48 100 €
Total charges op	63 300 €	Dont aides ovines	6 300 €
Total charges struct	55 300 €	Total produits	190 400 €

EBE 71 800 €

La concurrence joue entre ateliers en terme de travail : au printemps et de juillet à novembre (moisson, semis, mises bas). Il est donc nécessaire d'être particulièrement attentif à l'organisation du travail pour dégager un revenu. La complémentarité est importante entre les ateliers. Au plan économique, l'atelier ovin amène une valeur ajoutée aux céréales produites. Au plan agronomique, les fumiers peuvent être valorisés sur les cultures. La recherche d'autonomie protéique permet de

SYSTÈMES OVIN CULTURE RACE PROLIFIQUE (300 brebis et agnelles - 110 ha de COP)

CHARGES		PRODUITS	
Charges alimentation	18 700 €	Produits Animaux	47 900 €
Frais d'élevages	6 300 €	Produits végétaux	94 200 €
Charges surfaces	37 300 €	Aides PAC	45 800 €
Total charges op	62 300 €	Dont aides ovines	6 300 €
Total charges struct	53 000 €	Total produits	190 400 €

EBE 72 600 €

La complémentarité est bonne entre les ateliers. Au plan économique, comme précédemment l'atelier ovin amène une valeur ajoutée aux céréales produites. Au plan agronomique, les fumiers peuvent être valorisés sur les cultures. La recherche d'autonomie protéique permet de valoriser le pois. Le risque de déséquilibre voir de concurrence entre ateliers est cependant réel. Cela peut entraîner une prise de retard dans l'organisation globale du fonctionnement de l'exploitation. Ce système demande une organisation stricte des périodes de reproduction et une bonne organisation du travail.



Document édité par les Chambres d'agriculture Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme 45921 ORLEANS cedex – www.centre.chambagri.fr
Crédit photos : Chambres d'agriculture

POUR EN SAVOIR PLUS ET OBTENIR LES CAS-TYPES

CONSEILLERS RÉALISATEURS

Odile BRODIN – Chambre d'agriculture du Cher
Jean-François RENAUD – Chambre d'agriculture de l'Indre
Sophie LAURENT – Chambre d'agriculture de l'Indre-et-Loire
Murielle DELAHAYE – Chambre d'agriculture du Loiret

COORDINATION ET APPUI MÉTHODE

Gérard SERVIÈRE – Institut de l'Élevage
Alexandre DUMONTIER – CRA Centre-Val de Loire



INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a reçu l'appui financier du CASDAR et de FranceAgrimer.